



La solidarité intergénérationnelle :
Quels enjeux pour
les dirigeants de l'IP ?

HOTELA Fonds de prévoyance

- Une solution de prévoyance pour l'hôtellerie-restauration
- Négociée par les partenaires sociaux

HOTEL & GASTRO
UNION
depuis 1886

syna

UNIA
Le Syndicat.

SCA
SwissCateringAssociation

GASTRO SUISSE

hotelleriesuisse
Swiss Hotel Association

- Ancrée dans la Convention collective nationale de travail
- Et surveillée par un office de contrôle paritaire

3 objectifs de la CCNT

- Amélioration de la protection du collaborateur en matière de prévoyance par rapport au minimum LPP
- Absence de discrimination des collaborateurs plus âgés
- Simplification des tâches administratives au vu de l'énorme fluctuation du personnel et des nombreux établissements de petite taille

Cotisation à taux unique

- Dès le 1^{er} janvier qui suit les 17 ans révolus du collaborateur, cotisation minimale de 1% du salaire coordonné.
- Dès le 1^{er} janvier qui suit les 24 ans révolus du collaborateur, cotisation minimale de 14% du salaire coordonné.
- Les cotisations qui ne servent pas à financer les prestations légales et conventionnelles à fournir doivent être utilisées pour garantir ou améliorer les prestations futures en faveur des assurés.

Le taux unique finance

- La bonification vieillesse
- La prime de risque (décès et invalidité)
- Les frais:
 - Administratifs
 - Courtiers
 - Marketing

Impacts financiers du taux unique

Salaire AVS	Âge	Cotisation totale	Cotisation épargne	Bonification		Différence	Solidarité
84'600	25-34	8'390	6'592	7%	4'195	-2'397	-36%
84'600	35-44	8'390	6'592	10%	5'993	-599	-9%
84'600	45-54	8'390	6'592	15%	8'989	2'397	36%
84'600	55-65	8'390	6'592	18%	10'787	4'195	64%
46'800	25-34	3'098	2'434	7%	1'549	-885	-36%
46'800	35-44	3'098	2'434	10%	2'213	-221	-9%
46'800	45-54	3'098	2'434	15%	3'319	885	36%
46'800	55-65	3'098	2'434	18%	3'983	1'549	64%
21'150	25-34	494	388	7%	247	-141	-36%
21'150	35-44	494	388	10%	353	-35	-9%
21'150	45-54	494	388	15%	529	141	36%
21'150	55-65	494	388	18%	635	247	64%

Autres facteurs de transfert

- 6.8% taux de conversion minimum LPP
- 6.8% dès 60 ans si 5 ans d'ancienneté

Enjeux pour les dirigeants de l'IP

- Préserver les objectifs de la CCNT en cas d'acceptation de Prévoyance 2020
- Fournir aux partenaires sociaux les arguments pour modifier si nécessaire la CCNT
- Informer régulièrement les partenaires sociaux des impacts du taux unique